



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES



12 et 19 juin
2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 12 juin 2022

ÉLECTION LÉGISLATIVE – 1^{er} TOUR – TAUX DE PARTICIPATION À 17H

Le taux de participation à 17h pour le scrutin du 12 juin 2022 est estimé à **38,69%** en Charente-Maritime.

En 2017, au 1^{er} tour de l'élection législative, à la même heure, le taux de participation était estimé à **40,79%**.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)